



*Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Éducation à l'Environnement et au Développement durable ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.*

## *Éducation au développement durable : ce que disent les programmes scolaires en France*

**Nicolas Rocher**

*Coordonnateur "Éducation au DD", Académie de Clermont-Ferrand*

L'éducation au développement durable est une des missions majeures de l'école. Cette éducation doit permettre aux élèves de comprendre, d'appréhender le monde dans toute sa complexité, en prenant en compte, pour cela, des dimensions en interaction, c'est-à-dire les interactions entre l'environnement, la société, l'économie, et la culture.

Cette éducation au développement durable n'est pas neuve. Elle a été instaurée en 2004. Ceci dit, elle a beaucoup évolué dans ses objectifs et dans ses formes. Au départ, elle s'intéressait, avant tout, à des objectifs de contenu. Ces objectifs de contenu ont progressé et ils se sont adjoints à d'autres objectifs, comme on le verra dans cette intervention. Quoi qu'il en soit, la loi d'orientation de 2013 redonne, à cette éducation au développement durable, à cette éducation par l'environnement, une place tout à fait centrale. Cette éducation à l'environnement, je cite à ce moment-là le texte, est définie de la manière suivante : "Face aux défis environnementaux du vingt et unième siècle, il est indispensable de fournir aux élèves une éducation à l'environnement sur l'ensemble de leur cursus scolaire, sur l'ensemble de leur scolarité obligatoire. Cette éducation doit leur permettre de s'insérer dans le monde d'aujourd'hui, tout en étant initiés à des grandes thématiques comme la biodiversité, les changements climatiques ou le développement des solidarités internationales. Mais au-delà

de ces thématiques, il y a aussi des comportements, il y a aussi des compétences, il y a aussi des attitudes qui doivent être celles de l'élève de demain".

On verra, dans un premier temps, que cette EDD est présente dans les programmes de manière pluridisciplinaire ou disciplinaire, mais qu'elle touche également des compétences et qu'elle touche également des attitudes.

Tout d'abord, lorsque l'on parle des programmes, on va parler du lien entre connaissance et développement durable. On commencera par dire que le premier point, c'est le lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Celui-ci, dans au moins 3 de ces cinq domaines, fait une place explicite à l'EDD. Tout d'abord, le domaine 3, autour de la citoyenneté et de la formation du citoyen, mais aussi le domaine 4, sur les systèmes naturels et les systèmes techniques qui, par l'appréhension de l'environnement, de la nature, de la santé, entre autres, doivent faire prendre conscience de l'impact de l'activité humaine sur ces domaines. Il y a aussi le domaine cinq qui, pour sa part, s'intéresse aux représentations humaines, aux représentations du monde autour de l'activité humaine, aux rapports des sociétés avec leur environnement, avec leur paysage, avec l'espace dans lequel elles s'insèrent sur le temps long et à différentes échelles géographiques. Au-delà de ces rappels du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, on balayera un certain nombre de disciplines, qui font de l'EDD, un de leurs points de référence, un de leur point d'ancrage très fort. Ainsi, l'éducation au développement durable est tout d'abord un objet d'apprentissage, des notions, des chapitres, des séquences, clairement identifiés, qui amènent du contenu et une culture.

On peut commencer par évoquer **les sciences et technologies**, notamment au cycle 3, qui propose 3 thématiques : matière, mouvement, énergie information, au sein de laquelle on va, par exemple, parler d'énergies renouvelables. Autre temps fort, le chapitre ou plutôt le domaine autour des matériaux et des objets techniques, où les élèves peuvent être amenés à s'intéresser à l'impact environnemental des productions.

Autre grande thématique, la planète Terre, répartition des êtres vivants et peuplement des milieux invitent là aussi, notamment en parlant de la biodiversité, à amener les élèves à se pencher sur ces thématiques. **Les sciences de la vie et de la terre**, indépendamment de leur participation au cycle 3 des sciences et technologies, sont une discipline phare sur le traitement de ces questions. Au cycle 4, la planète Terre, l'environnement et l'action humaine, tout d'abord, le vivant et son évolution ensuite, le corps humain et la santé, sont des thèmes privilégiés des SVT. Au lycée, 3 thématiques, la terre dans l'univers, la vie et l'évolution du vivant, enjeux planétaires contemporains, et enfin corps humain et santé, permettent de prolonger l'enseignement de l'EDD avec un public plus grand, plus âgé.

Il y a d'autres disciplines qui participent à cette appréhension de l'éducation au développement durable. On citera, par exemple, **l'histoire-géographie** qui, historiquement,

a fait une place au développement durable dans ses programmes assez forte. Ainsi, au cycle 4, on retrouve une préoccupation centrale qui est celle d'étudier les aménagements de l'espace par les sociétés, en se posant la question de la durabilité de ses aménagements. La classe de cinquième est celle qui donne la place la plus importante, puisque toute l'année de géographie est construite autour de ces questions, en commençant par la question de la démographie et de l'inégal développement, question qui sera prolongée ensuite par la question des ressources, qui sont des ressources limitées, des ressources à gérer, des ressources à renouveler. Enfin, une troisième thématique s'intéresse-t-elle, c'est une nouveauté, à la question du changement global, le changement global et ses effets, le changement global et la prévention, et la question des risques industriels et technologiques. En quatrième, le développement durable est prolongé également, en tout cas il est étudié, que ce soit par l'intermédiaire de la question de l'urbanisation du monde, des mobilités humaines, et surtout de la transformation des espaces par la mondialisation. Les mers et océans font leur entrée dans le programme de géographie à ce niveau-là. En troisième, le développement durable n'est pas étudié en tant que tel, mais au sein de l'étude de la géographie de la France, qui est véritablement le fil directeur de cette année de géographie, les élèves sont amenés à se poser la question de savoir pourquoi et comment aménager le territoire, d'étudier également les dynamiques de la France contemporaine. Au lycée, la classe de seconde est une année entièrement axée sur la thématique société et développement durable. Un certain nombre de thèmes jalonnent cette année, les grands enjeux du développement durable posée en introduction, la gestion des ressources terrestres qui ressemble à ce qui a été fait en cinquième, mais de manière beaucoup plus thématifiée, autour de la nourriture, autour de l'eau, autour de l'énergie, l'aménagement de la ville dans une idée d'un aménagement durable, et enfin, la gestion de quelques espaces terrestres particuliers. Le programme de première qui, lui aussi, est très centré sur la France, comme celui de troisième, s'intéressera, là encore, aux questions de développement durable dans un rapport dialectique entre les sociétés et leur milieu. Enfin, le programme de terminale fait une place renouvelée au développement durable, tout d'abord en donnant à l'entrée environnementale, le statut de clé de compréhension du monde d'aujourd'hui, et enfin, en amenant les élèves à réfléchir sur les grands débats politiques, géopolitiques, sociaux, autour du développement durable.

**L'enseignement moral et civique**, nouvel enseignement mis en place depuis la rentrée 2015, invite les élèves à s'intéresser au développement durable. Tout d'abord, dans le domaine de la sensibilité, on amènera les enfants à se poser la question du destin commun de l'humanité. Enfin, dans la partie sur l'engagement, les élèves sont invités à questionner les responsabilités individuelles et collectives face au risque majeur, mais également à se poser la question de l'engagement associatif, de l'engagement humanitaire et de l'engagement solidaire, que ce soit à leur échelle d'élèves participants, ou à l'échelle de leur pays, en l'occurrence la France.

**Les sciences physiques** ont fait, notamment depuis la mise en place des nouveaux programmes de lycée 2010, 2011, 2012, mais aussi les nouveaux programmes de collège, une place renouvelée à l'éducation au développement durable. Ainsi, au collège, en plus de la participation à Sciences et Technologies que nous avons évoqué tout à l'heure, au cycle 4, 2 des 4 thèmes du programme de physique sont directement en lien avec l'EDD, organisation et transformation de la matière et l'énergie et ses conversions, offrent des moments explicites de travail des élèves sur les questions de l'énergie, de la chimie, de la pollution, du traitement de l'eau, par exemple. Au lycée, c'est le programme de terminal S qui, par un de ces 3 thèmes, donne une place précise. "Agir et défis du vingt et unième siècle" permet de se poser la question du rapport de l'homme à la planète et à la préservation de ses ressources. Un petit peu en amont, les enseignements d'exploration scientifique offrent un cadre très ouvert et très propice au travail de l'éducation et développement durable. On citera, notamment, les thématiques nourrir l'humanité ou le défi énergétique, 2 des 4 thèmes possibles, et investis de manière très forte par bon nombre des enseignants.

**La technologie**, notamment au cycle 3, par sa participation à Science et Technologie, mais également au cycle 4 avec le chapitre sur les impacts sociétaux et environnementaux dus à la production des objets, est investi. Au lycée, les sciences et techniques de l'ingénieur qui ont d'ailleurs modifié leur appellation en STIDD depuis peu, Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable, sont également un enseignement concerné par ces questions. La modification du terme de STI à STIDD, nous invite à bouleverser les questions que se posent les élèves, c'est-à-dire les réponses au comment qui étaient jusqu'à présent apportées par cet enseignement, "comment produit-on ?" sont complétés aujourd'hui par les réponses, au pourquoi, pourquoi produit-on de cette manière ? La production dans ces champs est-elle viable, est-elle vivable, est-elle robuste à long terme ? Ainsi, en enseignement technologique transversal, sur 6 objectifs de formation, les 2 premiers sont explicitement dans le domaine société et développement durable. On les citera, caractériser des systèmes, privilégier en usage raisonné du point de vue du développement durable ou encore identifier les éléments permettant la limitation de l'impact environnemental d'un système et de ses constituants. Au-delà, plusieurs connaissances du programme sont associées à la démarche du développement durable. Le principe de conception des systèmes de développement durable, les outils et méthodes d'analyse et de description des systèmes, les solutions technologiques. Dans la première partie du programme, le développement durable est clairement spécifié et on en trouve des éléments comme les relations fonction impact environnemental, l'éco conception, la mise à disposition des ressources. Si on va un petit peu plus loin, on sait qu'en STI2D, il y a des enseignements technologiques de spécialité. Architecture et construction par exemple, énergie et environnement, par exemple, portent dans leur référentiel des dimensions de développement durable clairement convoquées. Innovation technologique et éco conception, systèmes d'information et numériques, si leur référentiel est moins directement lié à l'EDD, on retrouve de toute manière en filigrane ces dimensions-là aussi.

D'autres disciplines comme **le français** ne sont pas absentes. Ainsi au collège, on peut trouver en cinquième des entrées, par exemple, "l'être humain est-il maître de la nature ?", qui invite à faire questionner les élèves sur les rapports entre les sociétés et leur environnement. En quatrième, l'entrée, la ville lieu de tous les possibles offre un champ des possibles, c'est le cas de le dire, pour faire réfléchir les élèves par exemple sur l'avenir du développement des mégapoles. En troisième, l'entrée "progrès et rêve scientifique" peut permettre de faire se questionner les enfants sur la durabilité des choix, sur la place de la science et sur la question du futur et notamment sur les capacités technologiques de nos sociétés.

Enfin on citera un dernier champ disciplinaire qui est celui de **l'histoire des arts** puisque par exemple, dans sa huitième thématique, "les arts à l'ère de la consommation de masse" invite notamment à travailler à énergie, climatologie et développement durable comme support de production et support de réflexion de la part des élèves.

On finira en disant qu'au lycée, **les enseignements pratiques interdisciplinaires, les EPI**, peuvent donner lieu à des moments croisés, à des moments pluridisciplinaires autour de la question du développement durable. La thématique "transition écologique et développement durable", explicitement nommée ainsi, nous fait clairement toucher du doigt le fait qu'il s'agit d'un des champs privilégiés des EPI.

Enfin on précise en dernier lieu, au-delà de tous ces éléments qui viennent d'être cités, qui sont donc des objets d'apprentissage clairement identifiés dans les programmes, qu'il existe une grande liberté pédagogique aux enseignants qui peuvent donc en plus de ces moments, de ces passages obligés, habiter l'éducation au développement durable pour faire passer d'autres éléments du programme ou pour faire passer des capacités multiples et variées. Les objets d'apprentissage ne sont évidemment pas que des connaissances, ces connaissances sont imbriquées, sont liées de manière structurelle à des compétences qui permet leur ancrage et qui permet leur mémorisation, qui permet leur compréhension par les élèves. L'éducation au développement durable est propice au développement d'un certain nombre de compétences. On les citera, certaines d'entre elles en tout cas, les compétences scientifiques, la démarche scientifique par exemple, l'extraction, l'exploitation d'information, l'esprit critique par rapport aux sources, la mise en place de changement d'échelle dans le raisonnement, qu'il soit spatial ou temporaire, la pratique des différents langages, l'argumentation, le développement de compétences sociales et civiques, la collaboration, le débat, l'échange et au-delà de ces compétences, on peut parler également de méthodes, de démarches, l'étude de cas, la pédagogie de projet, les démarches collaboratives, les mises en situation, les simulations, la prospective, l'investigation, l'engagement et l'esprit critique sont autant de compétences de démarches de mises en situation propices pour faire appréhender aux élèves toutes les sphères citoyennes de l'éducation au développement durable.

En ce sens, on pourrait dire que l'éducation au développement durable s'insère dans **le parcours citoyen de l'élève**. Ce parcours citoyen a été défini en 2016, il est très récent. Il

s'intéresse à l'école, l'école comme lieu au sein duquel des compétences, des connaissances doivent être acquises par les élèves pour leur permettre de vivre et de s'insérer dans la société qui est la leur. Le parcours citoyen est un parcours qui s'impose aux élèves tout au long de leur scolarité obligatoire, du CP à la terminale. Et ce parcours citoyen est défini de la manière suivante et c'est là où il est très intéressant par rapport à l'éducation au développement durable. Le parcours citoyen, c'est d'abord un certain nombre de connaissances et de compétences au sein desquelles l'éducation au développement durable est un des 3 champs qui est clairement convoqué à la suite de l'EMS et de l'EN. Ce parcours citoyen invite les élèves à habiter des connaissances avec des compétences qui vont permettre des pédagogies actives dans la sollicitation des compétences que nous avons citées précédemment.

Mais pour que ce parcours citoyen ancre dans l'esprit des élèves, de la même manière que pour que l'éducation au développement durable ancre dans l'esprit des élèves, il est propice, il est utile de faire de l'établissement la cellule au sein de laquelle tout doit être mis en système. Les élèves, au-delà de connaissances et de compétences qu'ils doivent acquérir, doivent aussi prendre conscience que l'établissement, c'est l'endroit au sein duquel ils sont mis en liaison avec un cadre, un cadre réglementaire, un cadre de vie également, et qu'au-delà du fait qu'il s'agisse d'un endroit où ils apprennent la règle, c'est également un lieu au sein duquel ils doivent, ils peuvent agir, par exemple en étant partie prenante au sein de la rédaction d'un règlement intérieur, qui peut donner une place forte aux préoccupations environnementales, grâce à des éco gestes, grâce à des mobilisations éco citoyennes autour du tri des déchets, autour des économies d'énergie, autour du questionnement du recyclage, par exemple, l'établissement, c'est également le lieu où les élèves peuvent faire entendre leur voix. Ils sont élus pour certains d'entre eux, ils sont délégués, ils ont des heures de vie de classe, ils ont des organes, des institutions qui permettent à leurs voix d'être représentées, évidemment le conseil d'administration, mais également la vie collégienne, la vie lycéenne, les CESC sont autant de lieux, de temps qui doivent permettre aux élèves de faire passer leur volonté, leur ressenti, mais également leur objectif en termes d'éducation au développement durable.

Certains établissements ont mis en place des éco-délégués, voire même des référents développement durable en leur sein. Il s'agit là assurément d'une manière de faire vivre les connaissances et les compétences liées au développement durable de manière très concrète. Le parcours citoyen, enfin, invite l'école, cette cellule, cette structure de vie, à une ouverture sur le monde environnant, une ouverture qui va permettre aux élèves de comprendre que leur établissement s'intègre dans un environnement géographique, dans un environnement social, dans un environnement professionnel et que donc, discuter de développement durable, discuter de citoyenneté, c'est aussi se poser la question du va-et-vient entre l'établissement et son environnement, quelles sont les ressources autour de l'établissement qu'on peut faire rentrer à l'intérieur de l'établissement? Quelles sont les actions de l'établissement qui peuvent bénéficier au dehors?



Bref, on voit bien que le parcours citoyen prolonge de manière tout à fait adaptée, adéquate, un certain nombre, un certain nombre des grandes entrées du développement durable. Et on terminera en guise de conclusion sur ce troisième point, faire de l'établissement scolaire le lieu de développement des connaissances, des compétences et des attitudes propices au développement durable. On voit que parcours citoyen nous y invite, rend ceci propice. On parlera d'une dernière modalité qui est **la labellisation EDD**, c'est-à-dire la labellisation établissements en démarche globale d'éducation au développement durable, qu'on appelle E3D, définie par une circulaire de 2015, déjà mise en œuvre dans un certain nombre d'académies, cette labellisation vise à reconnaître les établissements au sein desquels il y a une mobilisation des énergies à tous les niveaux, les connaissances, les compétences, les liens avec les disciplines, mais également le fait qu'à l'intérieur de l'établissement tous les acteurs, élèves, enseignants, direction, agents, parents aussi, soient impliqués dans l'éducation au développement durable. Donc des connaissances, des compétences, un système, mais également des actions, des actions remarquables, des actions éco citoyennes, des actions éducatives, des actions qui s'inscrivent dans le temps long et qui permettent aux élèves d'être acteurs et d'être partie prenante. Les établissements qui ont le label E3D peuvent être positionnés sur 3 niveaux, 1, 2 ou 3, qui permet de reconnaître leur investissement au sein de l'éducation au développement durable.

C'est donc bien à une vue systémique, à des actions à différentes échelles, disciplinaires, pluridisciplinaires, en lien avec le plus grand nombre d'acteurs possible, d'ouverture sur le monde extérieur, que nous invite la mise en œuvre d'une éducation au développement durable cohérente, pertinente et également qui s'ancre sur le temps, une éducation au développement durable, durable finalement.